

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

DISCOURS

prononcé le 22 janvier 1962

par M. Robert MARJOLIN, Vice-Président de la Commission
de la Communauté Economique Européenne,
à Strasbourg, devant l'Assemblée Parlementaire Européenne.

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
AU COURS DE L'ANNEE 1961 et LES PERSPECTIVES POUR 1962

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'ANNEE 1961

Il y a un an, au début d'un exposé portant sur le même sujet que celui d'aujourd'hui, j'avais l'honneur de déclarer devant cette Assemblée que "les dernières années nous ont montré une Communauté Economique Européenne en pleine expansion, avec une production industrielle surtout s'accroissant beaucoup plus rapidement que celle de n'importe quelle autre partie du monde occidental. "

Cette constatation reste vraie pour l'année 1961, malgré un ralentissement inévitable de l'expansion et la persistance de situations difficiles dans certaines industries et régions de la Communauté, malgré aussi l'apparition de symptômes inquiétants, concernant des secteurs plus vastes et tenant à l'évolution des coûts de production, des prix, des marges bénéficiaires et des investissements, symptômes sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir plus tard.

D'après les estimations provisoires des services de la Commission, le produit réel brut de la Communauté s'est accru d'environ 5% en 1961, ce qui porte l'augmentation totale depuis 1957 à environ 21%. La production industrielle s'est élevée en 1961 de 6% et, depuis 1957, de 31%.

L'augmentation de la production industrielle est imputable pour un tiers environ à l'augmentation des effectifs employés et, pour le reste, à l'augmentation de la productivité. C'est dire qu'en un an, la productivité de notre économie industrielle aura augmenté

d'à peu près 4%.

En revanche, la production agricole a, dans l'ensemble, accusé des progrès moins importants qu'en 1960, par suite de récoltes médiocres, alors que la production animale, en particulier la production laitière, demeurait en forte expansion. En Italie, les récoltes ayant été sensiblement supérieures à celles de 1960, la production agricole totale de ce pays a bénéficié d'une expansion considérable.

Ce sont là des chiffres globaux, que je voudrais compléter maintenant par quelques chiffres qui montrent comment chaque nation s'est comportée par rapport à ces résultats d'ensemble.

Considérons d'abord la production industrielle. Celle-ci a augmenté en un an de 8,5% en Italie, de 6% en Allemagne et en France, de 4,5% en Belgique et au Luxembourg, mais, pour des raisons que nous verrons tout à l'heure, de 1,5% seulement aux Pays-Bas.

Le produit national brut, qui comprend non seulement la production industrielle, mais aussi la production agricole et les services, s'est accru de son côté de 7% en Italie, de 6% en Allemagne, de 5% en France, de 3,5% au Luxembourg, de 3% en Belgique, de 2,5% aux Pays-Bas.

Si je me reporte maintenant aux prévisions que j'avais faites l'année dernière à pareille époque, je constate que l'évolution économique réelle de l'ensemble de la Communauté ne s'en est pas sensiblement écartée puisque, par rapport à une prévision d'accroissement du produit réel brut de la Communauté de 4 à 5%, l'augmentation a été effectivement de 5% environ comparée à un accroissement de 7% en 1960.

Comme prévu, l'expansion s'est donc ralentie, ralentissement dont les signes précurseurs avaient déjà été observés à la fin de 1960.

Dans la plupart des Pays membres, des pénuries de main-d'oeuvre, plus ou moins graves selon les secteurs, et l'insuffisance des capacités de production dans de nombreuses branches d'industries ont freiné l'accroissement de la production.

L'épuisement des réserves de croissance, comme facteur limitatif de l'expansion, a même joué dans certains pays un rôle encore plus grand que nous ne l'avions escompté. Deux faits importants méritent d'être signalés dans ce contexte. Il s'agit d'abord de la tendance continue à la réduction de la durée du travail observée dans plusieurs pays qui, si elle répond à un besoin tout à fait légitime et souhaitable d'extension des loisirs, n'en a pas moins réduit sensiblement les possibilités d'accroissement de la production. En second lieu, un net ralentissement s'est manifesté dans l'amélioration de la productivité. Cette évolution qui caractérise la production globale, mais surtout la production industrielle de l'ensemble de la Communauté, n'a en fait rien d'étonnant. Elle reflète les difficultés que l'on rencontre lorsque, après une longue période de forte expansion, les capacités de productions deviennent de plus en plus limitées, les progrès dans l'organisation de la production moins faciles et lorsque l'embauche d'ouvriers qualifiés ne peut se poursuivre qu'à un rythme plus lent.

Les pays où le plein-emploi de la main-d'oeuvre n'était pas encore atteint s'en sont rapprochés davantage. C'est le cas notamment de l'Italie, malgré la persistance dans le sud du pays d'une importante masse de main-d'oeuvre non-employée ou sous-employée, tandis que dans le nord du pays, le recrutement des travailleurs non qualifiés eux-mêmes devenait souvent difficile.

Par ailleurs, du côté de la demande, l'exportation qui avait déjà cessé d'être un facteur majeur d'expansion pendant la deuxième moitié de 1960, ne s'est guère raffermie au premier semestre de 1961. Malgré une reprise au second et selon les dernières estimations de nos services le volume global des exportations de marchandises n'aurait pas augmenté dans l'ensemble de l'année de plus de 3%.

Par contre, la demande intérieure a accusé une augmentation rapide. Par suite d'augmentations de salaires plus importantes qu'en 1960, la consommation privée à prix constants a augmenté dans la Communauté d'environ 6%.

Les investissements des entreprises, fortement stimulés par la pénurie croissante de main-d'oeuvre, ont de nouveau fortement progressé, en particulier en France et en Belgique, ou, en 1960, à la différence des autres pays de la Communauté, leur expansion avait été relativement faible. Les dépenses publiques d'investissement se sont accrues dans tous les pays membres. De même, une augmentation assez sensible d'activité s'est produite dans le secteur de la construction, surtout pour la construction de logements.

Au total, la formation brute de capital fixe, à prix constants, s'est accrue de près de 10%, soit à peu près au même rythme qu'au cours de l'année précédente et, de nouveau, à un taux nettement plus élevé que celui de la production globale. Cette expansion continue des investissements qui porte l'accroissement total, en volume, par rapport à 1957, à environ 32%, constitue sans aucun doute l'un des indices les plus significatifs du dynamisme qui caractérise les économies des pays de la Communauté.

Les échanges entre les pays de la Communauté se sont accrus dans une mesure un peu moins forte qu'en 1960, soit d'environ 16%. L'augmentation a porté essentiellement sur les produits finis industriels, effet en partie de l'abolition presque complète de ce qui subsistait de contingentement dans le domaine industriel et des abaissements successifs de droits de douane qui ont déjà été opérés.

L'harmonisation de la conjoncture entre les pays membres a été ainsi favorisée: le niveau de production a été relevé là où des possibilités d'expansion existaient encore et les tensions se sont atténuées sur les marchés où les possibilités d'offre étaient insuffisantes.

Le fait qu'une fois de plus, les échanges entre les six pays se sont accrus beaucoup plus rapidement que la production marque les progrès accomplis dans la voie de l'intégration des six économies.

o

o o

Si je considère maintenant les phénomènes financiers qui constituent l'autre aspect de la situation économique de la Communauté, le fait le plus marquant est, encore cette année, le maintien d'une balance des paiements globale créditrice, bien que le surplus se soit sensiblement réduit d'une année à l'autre. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles se sont, en effet, accrues d'environ un milliard de dollars en 1961, contre 3 milliards en 1960, atteignant un total d'environ 16 milliards de dollars.

La diminution de l'excédent de la balance globale des paiements n'est pas due à la balance commerciale, dont l'excédent a même été légèrement supérieur à celui enregistré en 1960, mais aux mouvements de capitaux privés et publics.

La poursuite d'une politique de taux d'intérêt modéré dans les pays de la Communauté a permis de décourager l'afflux de capitaux à court terme, bien que celui-ci n'ait pas toujours pu être évité, à cause de la spéculation sur les taux de change qui s'est produite principalement pendant le premier semestre. En revanche, on a enregistré d'importantes sorties de capitaux par suite des événements politiques de l'été 1960. D'autre part, les pays membres ont également intensifié leur action en faveur du maintien de l'équilibre monétaire international par l'augmentation de l'aide aux pays en voie de développement et le

.../...

remboursement anticipé de dettes envers d'autres pays du monde occidental. Leur participation au prêt consenti par le Fonds Monétaire International à la Grande-Bretagne a concouru au même résultat.

Je dois également mentionner à cette occasion l'accord qui vient d'être conclu entre dix pays appartenant au FMI et qui tend à l'accroissement des ressources de cette institution pour le cas où d'importants mouvements de capitaux à court terme entre ces pays le rendraient nécessaire.

o
o o

Après avoir esquissé ainsi les traits essentiels de la situation économique de la Communauté en 1961, je voudrais évoquer brièvement l'évolution de la conjoncture dans deux pays, la République Fédérale d'Allemagne et la Belgique, où des problèmes particulièrement difficiles se posaient au début de 1961.

Ainsi que je l'avais indiqué en janvier 1961, la R.F. d'Allemagne se trouvait alors devant la perspective d'une expansion de la demande qui risquait de dépasser nettement les possibilités d'augmentation de l'offre. En même temps, la balance des paiements accusait d'importants excédents. Le Gouvernement de la R.F. d'Allemagne a pris un ensemble de mesures pour faire face à cette situation dont, la plus importante, la réévaluation de 5% du DM a été discutée au cours du débat que l'Assemblée a consacré, le 10 mars 1961, à la situation économique de la Communauté. J'avais, à cette occasion, exprimé l'opinion que cette décision contribuerait à réduire l'excédent de la balance des paiements et, d'autre part, à atténuer des tensions inflationnistes. Avec un délai naturel de quelques mois, la balance commerciale et même l'ensemble de la balance des opérations courantes ont évolué dans le sens souhaité. L'afflux de capitaux privés, imputable à la spéculation sur les taux de change, a cessé vers le milieu de l'année. Au surplus, une politique de taux d'intérêt modérés, ainsi que diverses mesures

.../...

visant à augmenter les exportations de capitaux publics, ont permis d'empêcher une nouvelle augmentation des réserves de la Banque centrale. Celles-ci ont même diminué d'environ 300 millions de dollars en 1961, alors qu'elles s'étaient accrues de 2,2 milliards de dollars en 1960. On peut dire également que la réévaluation a eu une influence modératrice sur l'évolution des prix, dont la hausse s'est quelque peu atténuée pendant le deuxième semestre de 1961. La progression des importations, surtout de produits finis, s'est accélérée, contribuant ainsi à augmenter le volume des marchandises disponibles sur le marché intérieur. Cependant, les augmentations de salaires et de prix apparaissent plus accentuées qu'en 1960.

En Belgique, il y avait lieu de craindre, au début de 1961, que le ralentissement de l'activité, observé à cette époque ne s'accroît. En fait, l'évolution a été plus favorable qu'on ne l'avait escompté. La phase de stabilisation de la production a été suivie d'une nette reprise, bien que vers la fin de 1961 une tendance au ralentissement se soit de nouveau manifestée. Comme je l'ai déjà dit, le produit national brut de la Belgique a pu augmenter d'environ 3%.

La reprise de l'expansion a eu plusieurs causes. La croissance des exportations de marchandises a marqué une certaine accélération au cours de l'année. Au surplus, la formation de capital fixe des entreprises s'est accrue sensiblement, grâce, en partie, à l'augmentation notable des investissements effectués par des entreprises étrangères. La prorogation et le renforcement des dispositions établies par les lois de juillet 1959, et qui avaient pour objectif d'orienter davantage les investissements vers les secteurs en expansion, ont sans doute stimulé les dépenses en capital fixe du secteur privé.

Par ailleurs, l'effet modérateur qu'aurait pu exercer sur la conjoncture belge la mise en oeuvre du projet d'assainissement des finances publiques, a été sensiblement atténué du fait que celui-ci n'a été appliqué que partiellement et seulement en cours d'année. Cependant, le déficit de caisse des opérations budgétaires a pu être

ramené de 27 milliards de FB en 1960 à 20 milliards environ en 1961, en partie grâce à l'augmentation de la taxe de transmission, mais surtout par suite de l'accroissement des revenus et des transactions.

Enfin, la perturbation survenue dans les relations économiques avec le Congo, dont on escomptait qu'elle affecterait surtout les exportations de services, a eu des effets moins importants qu'on avait pu le craindre.

On peut penser, sans tomber dans un optimisme exagéré, que la Belgique est en train de sortir des difficultés qu'elle a éprouvées au cours des récentes années. Le développement des investissements, dans le sens d'une amélioration de la structure de l'industrie belge, est à cet égard, le signe le plus prometteur, étant donné que le principal problème devant lequel se trouvait placé le pays était un volume trop faible et une répartition défectueuse des investissements.

Un mot encore sur les Pays-Bas, dont on a pu noter, par les chiffres que j'ai donnés tout à l'heure, le faible accroissement de la production en 1961. Cette situation est due au fait que, temporairement, l'appareil industriel des Pays-Bas est arrivé à la limite de sa capacité, compte tenu de la réduction de la durée du travail qui est survenue vers le milieu de l'année dans beaucoup d'industries. L'expansion des exportations a été nettement freinée par l'insuffisance des moyens de production, tandis que les importations de produits finis se sont fortomment développées. La balance commerciale et la balance des opérations courantes se sont quelque peu détériorées, tandis que les prix à la consommation ont marqué une légère hausse surtout pendant la deuxième moitié de l'année. En résumé, il n'y a donc rien d'inquiétant dans le ralentissement temporaire de l'expansion, qui devrait être suivi par une reprise dès que la capacité de production se sera accrue.

Pour présenter un rapport fidèle de l'évolution économique de la CEE en 1961, il me faut maintenant souligner certains aspects moins favorables. Si l'expansion globale a été encore importante, on a dû noter un recul dans un certain nombre de branches d'activités. Il s'agit en premier lieu de celles qui connaissent des difficultés de structures, c'est-à-dire essentiellement, les charbonnages et la construction navale.

Etant donné la substitution continue du pétrole au charbon et les économies qui sont réalisées dans l'emploi des combustibles, il faut que l'activité générale augmente à un taux élevé pour que l'extraction de charbon ne diminue pas. Bien que la progression de la production industrielle de la Communauté ait été de 6% environ en 1961, la production des charbonnages a encore accusé une baisse d'environ 1%, tandis que, il est vrai, les stocks sur le carreau des mines se réduisaient légèrement.

Dans la construction navale, le tonnage en construction n'a cessé, au cours de chacun des trimestres de 1961, d'être inférieur à celui de la période correspondante de 1960. Toutefois, depuis le milieu de l'année, l'activité semble stabilisée, grâce notamment à l'accroissement des mises en chantier de cargos. Il semble donc que la situation de ce secteur ait cessé de se détériorer, bien qu'il soit encore trop tôt pour affirmer que le creux de la récession soit dépassé.

D'autres secteurs ont vu leur activité diminuer pendant une partie du deuxième semestre de 1961, par suite de l'évolution à court terme de la demande. Il s'agit, notamment, de la sidérurgie et de certaines branches de l'industrie textile. Pour la sidérurgie, en particulier, le sentiment d'une augmentation excessive des capacités de production a incité les utilisateurs d'acier à ralentir la reconstitution de leurs stocks, voire à les réduire, dans l'attente notamment d'une baisse des prix. Ce changement dans la politique de stockage a entraîné, dans la plupart des pays membres, une régression de la production

sidérurgique.

Enfin, dans certains pays, quelques branches ont dû faire face à des difficultés particulières. C'est ainsi que l'industrie automobile française a réduit sa production de voitures de tourisme de 12% environ en 1961, du fait du recul des exportations vers les pays tiers, surtout vers les Etats-Unis. La situation de cette industrie s'est cependant sensiblement améliorée vers la fin de l'année, notamment sous l'impulsion d'une forte demande intérieure.

PERSPECTIVES POUR 1962

Voilà ce que l'on peut dire de l'année écoulée. Je voudrais maintenant évoquer les perspectives pour 1962. S'il est toujours facile d'enregistrer des résultats, il est plus difficile de prévoir une évolution. Je voudrais en particulier attirer votre attention sur l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons encore, à l'heure actuelle, de la plupart des chiffres relatifs au dernier trimestre de 1961 et qui constituent un élément essentiel de toute prévision pour l'année qui vient de commencer.

Celle-ci est rendue particulièrement incertaine cette année par la complexité extrême de la situation que nous constatons à l'intérieur de la Communauté comme dans le reste du monde. Nous sommes en présence, dans le Marché Commun même, d'un ralentissement de l'expansion, ralentissement qui se poursuit depuis plus d'un an et dont la cause essentielle est l'insuffisance des capacités de production et une pénurie de main-d'oeuvre, par rapport à une demande qui reste très forte. Cependant, dans un certain nombre d'industries et dans quelques pays, le ralentissement de l'expansion, qui s'est transformé parfois en recul de la production, résulte d'un fléchissement de la demande. Celui-ci a pour cause soit des phénomènes de caractère structurel (je pense aux charbonnages), soit des mouvements conjoncturels de caractère transitoire (par exemple le mouvement de déstockage des produits sidérurgiques), soit de mouvements conjoncturels de caractère plus durable

(tel que le fléchissement dans l'accroissement des investissements fixes), soit enfin, une concurrence externe accrue sur le marché des pays tiers ou dans la Communauté même.

Si je me tourne maintenant vers le monde extérieur, l'événement économique majeur qui s'est produit au cours de l'été de 1961, a été le rebondissement de l'économie américaine. Il y a un an, enregistrant la récession en cours, on même temps que la ferme intention de la nouvelle administration présidentielle de prendre toutes les mesures nécessaires pour y mettre un terme, je vous disais qu' "on pouvait estimer que dans un délai de quelques mois la production américaine ne reprendrait sa marche en avant."

C'est ce qui s'est effectivement produit. Selon les informations les plus récentes, le PNB américain a augmenté en termes réels de 7% entre le premier et le dernier trimestre de 1961 et la production industrielle de 13%.

Il n'y a aucun doute que cette expansion se poursuive au cours des prochains mois. Certains facteurs de la demande intérieure sont en augmentation rapide : achats de biens de consommation durables, notamment de voitures automobiles, construction de logements, dépenses des administrations publiques. Certes, les projets d'investissements des entreprises privées ne sont qu'en faible progression, mais l'expérience montre qu'en période d'expansion, ces programmes sont généralement révisés en cours d'année, dans le sens de la hausse.

Mais l'ampleur de la reprise est incertaine. On peut raisonnablement espérer que le PNB américain en termes réels s'élèvera fortement de 1961 à 1962, peut-être de 6 à 7%. On remarquera en passant que de tels développements, si favorables soient-ils, ne conduiraient pas encore l'économie américaine au plein emploi de ses ressources humaines, puisque, dans les meilleures hypothèses, il est difficile de penser que le taux de chômage puisse tomber en fin d'année sensiblement au-dessous de 5%.

Arrivé à ce point, il n'est pas inutile de donner quelques informations sur l'état de la balance des paiements américaine, qui constitue un des facteurs les plus importants de l'évolution économique mondiale. Après une amélioration marquée pendant la première moitié de l'année, celle-ci s'est de nouveau affaiblie au cours de la seconde. Alors que le déficit, sur une base annuelle, n'avait été que de 1,4 et de 1,9 milliard de dollars au cours des deux premiers trimestres de l'année, il s'est élevé à 3 milliards de dollars au troisième trimestre. Il sera du même ordre de grandeur au quatrième. Le déficit pour l'ensemble de l'année dépassera probablement quelque peu 2 milliards de dollars contre des déficits de l'ordre de 3,5 milliards de dollars en 1958, 1959 et 1960.

L'évolution de la balance des paiements des États-Unis en 1961 résulte essentiellement des trois facteurs suivants :

1. Arrêt des sorties anormalement élevées de capitaux, de caractère spéculatif, qui avaient marqué l'année 1960.
Un reflux s'est même produit pendant la première moitié de l'année 1961.
2. Diminution en cours d'année du surplus de la balance des marchandises et des services, par suite d'une forte augmentation des importations, consécutive elle-même à la reprise de l'activité économique, tandis que les exportations restaient stables.
3. Relative stabilité des dépenses correspondant à des prêts de capitaux à long terme, publics et privés et à des dons gouvernementaux.

Il apparaît probable que le déficit de 1962 sera, abstraction faite des mouvements de capitaux à court terme, qui sont imprévisibles, d'un ordre de grandeur comparable à celui de 1961. On ne peut donc pas dire que les problèmes que pose la balance des paiements des États-Unis soient encore définitivement résolus.

Ces réserves faites, il est raisonnable de penser que la prospérité américaine va permettre à nos exportations de continuer à se développer à un rythme satisfaisant. Cela, bien qu'il n'y ait pas lieu de prévoir une augmentation sensible de nos ventes en Grande-Bretagne, où les autorités devront probablement maintenir leur politique de freinage de la demande intérieure, ni dans les pays en voie de développement, producteurs de matières premières et de denrées alimentaires. Ces derniers, en effet, bien que bénéficiant de la reprise américaine et d'une aide financière accrue de la part des pays industriels, continuent à souffrir de bas niveaux de prix pour leurs produits. Un mouvement de déstockage de matières premières s'est amorcé récemment, notamment dans la Communauté, qui a ajouté à leurs difficultés.

Voilà pour l'exportation. Que peut-on attendre maintenant de la demande intérieure ?

Les craintes dont je vous avais fait part l'an dernier sur la possibilité d'un ralentissement dans l'expansion de la demande intérieure, au cours du deuxième semestre de 1961, se sont en partie vérifiées. Si les livraisons de biens d'équipement et les investissements fixes en général ont accusé une nette augmentation, le rythme d'accroissement des commandes nouvelles de ces mêmes biens s'est affaibli, tandis que les stocks de matières premières et de produits semi-finis cessaient de croître. On a même assisté, au cours des derniers mois, à un déstockage de certaines matières de base, telles que les produits sidérurgiques. En revanche, la consommation des ménages a continué à croître à un rythme élevé dans la plupart des pays membres.

Nous pouvons estimer que ces tendances se maintiennent au cours du premier semestre de 1962. Dans tous les pays membres, on prévoit une baisse du taux d'accroissement des investissements privés. La raison principale en est que, dans un certain nombre d'industries, les chefs d'entreprise, mesurant l'ampleur du mouvement actuel d'extension des capacités, craignent que ce mouvement soit trop rapide par rapport à la demande qu'ils peuvent prévoir pour leurs produits au cours des

prochaines années. A quoi s'ajoute, comme facteur agissant dans les sens d'un ralentissement du mouvement d'investissement dans quelques pays et pour certaines industries, une compression des marges bénéficiaires qui réduit les possibilités d'autofinancement. En revanche, les investissements privés continuent d'être stimulés dans la plupart des pays membres par la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des charges salariales par unité produite.

Au total, les investissements continueront à augmenter, mais à un rythme sensiblement plus lent qu'au cours du premier semestre de 1961.

Les autres composantes de la demande globale continueront de s'accroître. Compte tenu des délivrances de permis de construire, on peut s'attendre à une certaine augmentation d'activité dans le secteur de la construction. La consommation privée continuera d'augmenter sensiblement, bien qu'il faille escompter, dans ce domaine également, un léger ralentissement du taux d'expansion, malgré de nouvelles et sensibles hausses de salaires, étant donné que la durée du travail par personne occupée ne pourra plus guère augmenter et subira même probablement une nouvelle réduction dans la R.F. d'Allemagne. Par ailleurs, l'accroissement des effectifs employés sera vraisemblablement plus faible qu'antérieurement.

Enfin, à en juger d'après les projets de budget, les dépenses d'investissements et de consommation des administrations augmenteront sensiblement dans tous les pays membres, en raison notamment de l'accroissement des dépenses militaires.

Si nous essayons maintenant de dresser un bilan prévisionnel global, en tenant compte de l'expansion plus modérée de certains éléments de la demande et de la persistance de limitations physiques à l'accroissement de la production dans certains pays et dans certains secteurs, nous pouvons conclure que pendant le premier semestre de 1962, la production industrielle de la Communauté continuera de s'accroître, mais à un rythme ralenti. S'il faut citer un chiffre, je dirai qu'au milieu de 1962,

l'activité de l'industrie communautaire se situera probablement à un niveau supérieur de 1,5 à 2% à celui atteint à la fin de 1961.

L'amélioration de la balance commerciale devrait se poursuivre et conduire à des excédents encore modérés. Quant à la balance des paiements globale, son évolution dépendra essentiellement de mouvements de capitaux à court terme imprévisibles. Ce n'est cependant pas s'aventurer beaucoup que de prédire que la position financière extérieure de la Communauté restera très forte. Dans la conclusion que je donnerai tout à l'heure à cet exposé, j'essaierai de tirer de ce fait certaines conclusions concernant la politique économique qu'il conviendrait de suivre.

o
o o

Pour ce qui est de la deuxième moitié de l'année, il est particulièrement difficile, compte tenu des récents changements de tendance, d'aboutir à des conclusions présentant un degré suffisamment élevé de probabilité. En tout cas, le facteur subjectif dans un effort de prévision de ce genre, est nécessairement très important.

D'une part, l'accroissement de la population active, l'extension des capacités et les effets des mesures de rationalisation, déjà prises ou envisagées, accroîtront notablement d'ici-là les possibilités de production. D'autre part, les facteurs d'accroissement de la demande que nous voyons se reconstruire pour le premier semestre, tels que la reprise de l'économie américaine, la progression dans la Communauté de la consommation privée et des dépenses publiques, continueront à jouer dans la deuxième moitié de l'année. Ils nous garantissent contre une récession importante, mais pas nécessairement contre un nouveau ralentissement de la progression de l'activité économique. Pour qu'à ce ralentissement succède une nouvelle accélération, il faudrait que la propension à investir des entreprises de la Communauté se renforce ou, en tout cas, cesse de s'affaiblir.

.../...

Cette stabilisation ou ce renforcement de la proportion à investir pourrait résulter des facteurs d'accroissement de la demande que j'ai énumérés plus haut, ainsi que de la perspective d'un élargissement de la Communauté et d'un abaissement général des barrières douanières dans le monde.

Dans cette hypothèse, un accroissement de la production industrielle de la Communauté, de l'ordre de 5 à 6% et de la production globale brute de 4 à 5% apparaît comme une possibilité. Mais cette prévision optimiste est fondée sur une hypothèse encore très incertaine sur le comportement des entreprises. Il faudra attendre quelques semaines avant d'y voir plus clair.

Les perspectives d'évolution dans les pays membres

Maintenant, je voudrais dire quelques mots de la situation probable dans chacun des six pays de la Communauté au cours des mois qui viennent.

On peut escompter que dans la R.F. d'Allemagne, l'expansion économique se poursuivra mais à un rythme plus lent qu'en 1961. En même temps, l'excédent de la demande par rapport aux possibilités de l'offre, qui avait constitué un problème conjoncturel essentiel de l'économie allemande au cours des dernières années, tendra à se résorber, malgré une réduction probable de la durée hebdomadaire du travail en cours d'année. L'idée n'est même pas à exclure que le ralentissement dans l'augmentation de la production ne soit plus entièrement imputable à l'inélasticité de l'offre, mais aussi, dans certains secteurs, à une régression de la demande.

Les perspectives pour les exportations sont, en effet, plutôt moins favorables, si l'on en juge d'après les commandes enregistrées pendant la deuxième moitié de 1961. Dans le domaine des investissements des entreprises, l'affaiblissement de la propension à investir, tel qu'il apparaît notamment dans les commandes enregistrées par les industries de biens d'équipements, laisse également prévoir une expansion moins vigoureuse en 1962. Par contre, les dépenses de consommation des ménages progresseront encore fortement par suite de sensibles majorations de salaires.

Une certaine tendance à la hausse des prix sera sans doute observée, étant donné que les majorations des salaires dépasseront encore sensiblement l'amélioration de la productivité.

Les importations augmenteront assez rapidement et, il y a lieu de s'attendre à une légère réduction du solde positif de la balance commerciale. La balance des services devrait continuer à évoluer dans le même sens. Ainsi le solde de la balance des paiements courants diminuerait par rapport à 1961, tout en restant à un niveau élevé.

La balance des mouvements de capitaux - abstraction faite des mouvements éventuels de "hot money" - accusera sans doute un nouveau déficit qui pourrait cependant être inférieur à celui de 1961 : les paiements au titre de l'aide aux pays en voie de développement augmenteront probablement, mais les exportations des capitaux publics sous d'autres formes, comme par exemple, le remboursement anticipé de dettes, seront sensiblement moins importantes qu'en 1961.

Les perspectives d'évolution apparaissent donc favorables pour la première moitié de 1962. Cependant le danger existe que dans la deuxième moitié de l'année, par suite notamment d'une augmentation réduite des investissements des entreprises, la demande intérieure progresse insuffisamment et que, au moins aussi longtemps que la conjoncture extérieure restera favorable, les exportations se développent rapidement, provoquant un accroissement embarrassant du solde excédentaire de la balance des paiements courants.

Sans doute, la politique de liquidité suivie actuellement et qui vise à maintenir les taux d'intérêt à un niveau modéré, afin de freiner l'afflux des capitaux étrangers, facilitera-t-elle l'expansion de la demande intérieure. Mais, il conviendrait de s'assurer que la politique financière des pouvoirs publics tende également à soutenir, au

.../....

besoin et en temps utile, le développement de celle-ci.

Une telle politique devrait, bien entendu, être complétée par un renforcement des mesures tendant à favoriser les importations et à stimuler la concurrence sur le marché intérieur.

En France, l'expansion de l'activité économique se poursuivra et on peut même estimer que, du moins pendant la première moitié de l'année, la progression ne sera pas sensiblement différente de celle observée en 1961.

Les exportations constitueront encore un facteur important de développement de l'activité économique. Bien qu'il soit difficile pour l'instant d'escompter une nette reprise des livraisons à la zone franc, en raison de la situation en Algérie, la perspective d'un accroissement continu de la demande globale dans la plupart des pays industriels permet d'envisager une nouvelle augmentation des ventes à l'étranger.

Mais le facteur d'expansion le plus puissant sera la croissance de la demande intérieure. Les résultats de la plus récente enquête auprès des chefs d'entreprises concernant leurs projets d'investissements montrent que le volume des investissements privés progressera encore assez fortement en 1962. La pénurie croissante de main-d'oeuvre, la concurrence extérieure plus vive et les perspectives d'expansion ouvertes par le IVème plan constituent des incitations à investir. En outre, les dépenses d'investissements des entreprises publiques accuseront une progression très nette.

En raison des tensions qui persisteront sur le marché du travail, on doit escompter une hausse assez rapide des salaires. Ainsi, l'augmentation des dépenses des ménages sera-t-elle sans doute du même ordre de grandeur que celle enregistrée en 1961.

.../...

Enfin, les opérations des administrations publiques donneront à l'économie une impulsion plus forte qu'au cours des années précédentes.

D'une manière générale, l'offre intérieure s'adaptera un peu plus difficilement à cette expansion prévisible de la demande globale. En effet, l'accroissement de la production industrielle pourrait être limité, dans une certaine mesure, non pas tant en raison d'un manque de capacité que d'une aggravation de la pénurie de main-d'oeuvre. Cette appréciation globale doit cependant être nuancée pour tenir compte de la situation particulière de certains secteurs tels que la sidérurgie, les charbonnages et les chantiers navals où, certainement pendant le premier semestre, l'évolution de la demande n'agira pas dans le sens d'une expansion de la production.

Le problème principal de la politique conjoncturelle en France en 1962 sera d'éviter les hausses de prix, déjà particulièrement nettes au second semestre de 1961. Sans doute, les augmentations observées récemment sont-elles partiellement imputables aux résultats médiocres de certaines récoltes et à l'ajustement par le gouvernement de certains prix à la production. La tendance à la hausse paraît, cependant, affecter également, dans une plus forte mesure que précédemment, les prix des produits industriels.

Il n'est certes pas souhaitable de recourir à des mesures monétaires rigoureuses. Toutefois, au stade actuel de la conjoncture, l'évolution du crédit devrait être attentivement surveillée. Le Conseil National du Crédit a déjà jugé opportun de donner aux banques des conseils de modération.

Il conviendrait également de rechercher un meilleur équilibre interne en s'efforçant d'accroître l'offre par tous les moyens disponibles. A cet égard, de nouvelles réductions de droit de douane permettant de stimuler les importations seraient particulièrement opportunes. L'importance des réserves et les perspectives favorables d'exportation permettent de poursuivre une telle politique sans mettre en danger la stabilité externe de l'économie.

.../...

Par ailleurs, le gouvernement a pris récemment certaines dispositions visant à favoriser l'immigration et à accélérer la formation professionnelle des travailleurs inemployés ou insuffisamment occupés. Ces efforts devraient être poursuivis et, au besoin, intensifiés afin d'atténuer le manque de main-d'oeuvre.

Enfin, il importe que les efforts de modernisation de l'ensemble du secteur de la distribution soient vivement encouragés, afin de contre-carrer les tendances récentes à la hausse des prix.

En Italie, l'expansion se poursuivra en 1962, bien qu'à un rythme légèrement ralenti par rapport à l'année précédente.

Compte tenu du degré de compétitivité des produits italiens sur les marchés mondiaux, le développement des exportations sera encore important, mais sans doute un peu moins rapide qu'en 1961. Une telle évolution pourrait également être observée en ce qui concerne les investissements fixes des entreprises. Par contre, on peut escompter une croissance rapide des investissements fixes du secteur public. En effet, de nombreux programmes tendant à améliorer les structures économiques et qui ont été établis en 1961, entreront dans leur phase d'exécution. Si la conjoncture se révélait un peu moins satisfaisante qu'en 1961, les pouvoirs publics pourraient accélérer l'exécution des travaux publics décidés. Enfin, le développement de la consommation privée sera également sensible, étant donné que la masse salariale augmentera sans doute fortement.

Dans ces conditions, la production devrait encore s'accroître notablement, sans que, toutefois, le taux d'expansion très élevé, enregistré en 1961, puisse être atteint. En toute hypothèse, l'élasticité de la production demeurera suffisante pour faire face aisément à une nouvelle progression de la demande.

.../...

Le solde excédentaire de la balance des paiements courants devrait être supérieur à celui de 1961. En effet, la progression des importations de biens et services sera sans doute moins importante que celle des exportations par suite, notamment des bonnes récoltes de 1961.

La politique monétaire et financière devrait être suffisamment souple pour éviter que les besoins de financement du gouvernement, accrus du fait de l'accélération probable des dépenses publiques d'investissements, n'entraînent sur les marchés monétaire et financier des tensions susceptibles de décourager les investissements des entreprises.

Enfin, étant donné la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui a pu être observée depuis un certain temps déjà, la mise en oeuvre des programmes de formation professionnelle, déjà adoptés par le gouvernement, devra être poursuivie vigoureusement.

Aux Pays-Bas, une expansion plus rapide succèdera probablement, au premier semestre, à la progression relativement lente qui a caractérisé l'année 1961. En effet, ce ralentissement a été, en partie, provoqué par la réduction de la durée hebdomadaire du travail, qui n'influencera plus guère la situation économique en 1962. De nouveaux progrès de la productivité peuvent raisonnablement être attendus. Au surplus, l'arrivée sur le marché de l'emploi, vers le milieu de l'année, des jeunes gens ayant terminé leur scolarité, qui seront particulièrement nombreux cette année, élargira sensiblement les possibilités d'accroissement de la production. Aussi, pendant la deuxième moitié de 1962, les progrès de l'activité économique seront-ils déterminés dans une plus large mesure par l'évolution de la demande.

Celle-ci restera forte. D'une part, étant donné la reprise de l'économie américaine et le niveau élevé de l'activité dans la plupart des autres pays européens, les exportations ne seront guère limitées que par les difficultés d'accroître la production. D'autre part, la demande intérieure marquera un nouvel accroissement, qui tiendra essen-

tiellement à l'augmentation des dépenses de consommation des ménages. Des majorations sensibles de salaires sont, en effet, attendues principalement pendant la première moitié de 1962, lorsqu'aura lieu la révision de la plupart des conventions de salaires, tandis qu'au milieu de l'année les taux d'imposition des salaires et des autres revenus seront réduits. Les investissements se trouveront limités par la pénurie de main-d'oeuvre dont souffre notamment le secteur de la construction.

Le problème de politique conjoncturelle le plus important qui se posera aux Pays-Bas en 1962, du moins pendant la première moitié de l'année, sera donc de parer aux dangers résultant d'un accroissement plus rapide de la demande que de l'offre et d'éviter, en particulier, de trop fortes tensions sur les prix. A cet égard, il convient de souligner que le budget de l'État, pour 1962, comporte une certaine action anticyclique. Par ailleurs, les représentants des employeurs et des travailleurs se sont mis d'accord avec le gouvernement pour appliquer, lors des négociations de salaires, une nouvelle formule d'adaptation des salaires à l'évolution de la productivité, afin d'assurer que l'augmentation des charges salariales ait, sur les prix, un effet aussi faible que possible.

En Belgique, également, on peut entrevoir une poursuite de l'expansion en 1962, bien que celle-ci puisse s'affaiblir au cours des mois à venir. La croissance des exportations pourrait, en effet, se ralentir, compte tenu notamment de la demande relativement faible de produits sidérurgiques, qui représentent une part importante des ventes totales de la Belgique à l'étranger. L'accroissement de la consommation des ménages sera sans doute un peu plus rapide qu'en 1961, en raison de majorations de salaires plus fortes. Le volume des investissements privés devrait encore atteindre un niveau élevé, bien que dans certains secteurs, tels que la sidérurgie, la propension à investir puisse s'affaiblir.

.../...

Le développement des investissements devrait rester un objectif essentiel de la politique économique belge, dans le cadre d'une politique visant à assurer une croissance continue de l'économie belge. Les projets établis par le gouvernement, qui viendront compléter les mesures d'encouragement prises au cours des récentes années, vont dans ce sens. C'est ainsi que le plan d'investissements publics, qui est en cours d'élaboration, prévoit une coordination avec les programmes d'investissements privés et que l'on envisage de mettre au point des formules de collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé, permettant une participation de l'Etat dans la création de nouvelles entreprises. D'autre part, le gouvernement a procédé à une réorganisation des marchés monétaire et financier, ainsi qu'à un aménagement de la politique de crédit afin de mieux canaliser l'épargne vers les investissements productifs et de réduire le coût du crédit. De plus, une réforme des impôts sur les revenus est à l'étude, en vue de simplifier le système existant et de lutter contre la fraude fiscale. Cette réforme pourrait indirectement contribuer à la politique d'encouragement des investissements.

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, les perspectives d'évolution sont, du moins pour la première moitié de 1962, plutôt moins favorables; il est même possible que l'activité économique globale ne se développe pas au cours de cette période. A cet égard, les exportations de l'industrie sidérurgique joueront évidemment un rôle prépondérant. D'après l'évolution récente des commandes et, étant donné la tendance au déstockage chez les utilisateurs d'acier, les ventes de produits sidérurgiques pourraient se contracter pendant un certain temps.

L'excellente situation de la trésorerie, ainsi que l'existence de nombreux plans d'investissements publics, devraient permettre au gouvernement de mener une action anticyclique efficace si l'activité se ralentissait sensiblement dans le secteur privé.

LA POLITIQUE CONJONCTURELLE EN 1962

Le moment est venu pour moi de dire quelques mots sur la politique conjoncturelle que la situation dicte aux Etat membres, en fonction des objectifs qu'ils se sont fixés.

On sait que cette situation est ambiguë, je l'ai dit précédemment. Elle est caractérisée en général par certaines tensions inflationnistes, tandis que, dans quelques secteurs importants, on peut noter un ralentissement du taux d'accroissement de la demande.

Quant aux objectifs de la Communauté, ils ne peuvent être que la poursuite d'une expansion économique rapide, dans une relative stabilité des prix. Les deux écueils à éviter sont donc un fléchissement trop marqué de l'augmentation de la production et l'accentuation du mouvement de hausse des prix, dont on peut même dire qu'il a atteint, dans un ou deux pays, une ampleur dangereuse.

Je parlerai d'abord des mesures préventives, destinées à empêcher un retournement de la conjoncture, ou tout au moins à en atténuer les conséquences. A cet égard, il est particulièrement important de pouvoir faire un diagnostic rapide de la situation conjoncturelle, et un diagnostic aussi certain que possible, qui porte sur l'ensemble de la Communauté. Avec cette préoccupation, la Commission s'emploie, depuis longtemps déjà, à créer, en collaboration avec les services officiels et les instituts de conjoncture des Etats membres, un système harmonisé d'enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprises, sur la base de définitions qui seraient les mêmes dans tous les pays. Je suis heureux de pouvoir dire que nos négociations sont sur le point d'aboutir et qu'une première enquête aura lieu prochainement. Ainsi nous aurons atteint un double but. D'une part, nous connaissons rapidement l'opinion des milieux d'affaires sur les perspectives d'évolution, à très court terme, d'un ensemble de variables économiques importantes, tandis que, par ailleurs, nous disposerons d'informations

rapides sur des données économiques essentielles, qui nous échappent souvent à l'heure actuelle, telles que l'évolution des stocks et des commandes.

Par ailleurs, la Commission attache une importance considérable à ce que la politique de conjoncture poursuivie dans chacun des pays membres, puisse faire l'objet d'échanges de vues et de confrontations régulières entre les États membres et la Commission, sur la base d'une documentation objective élaborée selon les méthodes les plus perfectionnées. C'est ainsi, qu'à la demande de la Commission, le Comité de Politique Conjoncturelle a étudié au cours de sa dernière réunion, comment des comptes nationaux prévisionnels pourraient être utilisés, afin de renforcer la coordination des politiques économiques des États membres. Le Comité a été unanime à estimer qu'il serait opportun de généraliser la pratique des budgets économiques prévisionnels, que la plupart des États membres établissent d'ailleurs déjà, et d'harmoniser autant que possible les méthodes d'élaboration de ces budgets, étant entendu que ceux-ci, si les États membres le souhaitent, pourraient continuer à rester confidentiels.

Ces budgets économiques seront portés à la connaissance du Comité de Politique Conjoncturelle et de la Commission chaque année au début du quatrième trimestre, afin que les participants à ces confrontations puissent se former une opinion sur les perspectives d'évolution au cours de l'année suivante et sur la politique conjoncturelle à suivre. Cette prévision pourrait être périodiquement revue en fonction de l'évolution intervenue. Afin de pouvoir disposer, dès la fin de 1962, de comptes prévisionnels pour 1963, un groupe d'experts se réunira prochainement pour étudier l'établissement de budgets économiques prévisionnels aussi comparables que possible pour tous les États membres.

Je suis heureux de pouvoir donner à l'Assemblée la primeur de ces deux nouvelles importantes en ce qui concerne l'amélioration de nos méthodes de travail et la coordination progressive des politiques économiques des États membres.

En outre, afin d'être en mesure non seulement de prévoir un renversement de tendances de l'économie européenne, mais aussi d'agir rapidement dans le cas où la perspective d'un tel renversement se préciserait, nous avons demandé au Comité Monétaire et au Comité de Politique Conjoncturelle, chacun dans les limites de sa compétence, de prêter leur concours à une enquête sur les mesures à prendre dans l'éventualité d'une récession venant de l'extérieur. Nous avons été amené à donner une telle définition à leurs travaux, en raison des circonstances du moment, mais il est clair que les conclusions d'une telle enquête pourraient être transposées sans grande difficulté pour s'appliquer à une récession ayant une origine interne.

Bien que les deux Comités ne se soient pas encore définitivement prononcés sur les conclusions à dégager de cette enquête et que certaines divergences existent quant aux enseignements à en tirer, la Commission dispose déjà, grâce à ces travaux, d'une documentation très précieuse. Elle compte, en toute hypothèse, définir son point de vue au moment opportun; elle pourrait déjà, en cas de besoin, utiliser les éléments d'information qu'elle vient de réunir pour faire aux gouvernements les propositions nécessaires.

Je ne voudrais pas qu'il y ait sur ce point des malentendus. Nous ne prévoyons pas de récession de l'économie européenne, mais un tel danger existe toujours dans une économie libre. En fait, selon une expérience maintenant séculaire, toute phase d'expansion est suivie tôt ou tard d'une phase de récession. L'accumulation du capital ne se fait pas d'une façon régulière et continue, mais par bonds successifs. Nous considérons que le risque de voir la croissance économique de la Communauté s'interrompre ou devenir insuffisante, aussi minime soit-il pour l'instant, rend nécessaire la préparation d'instruments appropriés de politique de conjoncture permettant de faire face à une telle éventualité.

.../...

Pour terminer sur ce point, je voudrais souligner qu'étant donné sa situation financière externe très forte, se marquant tant par l'importance des réserves que par celle de ses excédents de balance de paiements, la Communauté, si elle choisit d'agir rapidement et en utilisant les méthodes les plus efficaces, est maîtresse de son destin. Alors que dans d'autres pays doivent s'interroger, avant de prendre les mesures qu'exigerait la situation, sur les conséquences que ces mesures auront sur leurs paiements extérieurs, la Communauté peut, dans des limites raisonnables, ignorer ces préoccupations.

Je me tournerai maintenant vers l'autre danger qui nous menace, celui-là présent déjà, je veux parler de l'accentuation des tendances à la hausse des prix que nous constatons déjà dans notre économie, et plus particulièrement dans trois pays de la Communauté, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, bien que dans ce dernier pays les effets en aient été relativement peu marqués. Il est clair que les deux nouveaux instruments d'une politique conjoncturelle coordonnée, dont j'ai parlé tout à l'heure, les enquêtes conjoncturelles et les budgets économiques prévisionnels harmonisés, peuvent également nous servir dans notre effort pour maintenir une stabilité relative des prix.

Ces tensions tiennent à une capacité de production insuffisante, par rapport à une demande globale qui reste très forte. Plus encore que l'appareil industriel lui-même, qui se renforce chaque année grâce aux nouveaux investissements, le véritable facteur limitatif de la production, c'est la main-d'oeuvre, et particulièrement la main-d'oeuvre qualifiée. D'où, en France et en Allemagne, une hausse rapide des salaires qui excède l'accroissement de la productivité et conduit à une augmentation des coûts de salaires par unité produite, ainsi qu'à une certaine hausse des prix industriels.

La position monétaire extrêmement forte de la Communauté lui permet de combattre cette tendance par une ouverture plus large de ses marchés aux produits du monde extérieur. C'est la voie dans laquelle nous nous sommes déjà engagés, et certaines indications permettent de penser

que nous avons fait quelque progrès. C'est ainsi que les quatre années, qui se sont maintenant écoulées depuis la création du Marché Commun, ont été marquées, en général, par des hausses de prix plus faibles que les quatre années précédentes. La proposition qui a été faite par la Communauté dans le cadre des négociations de Genève, et dans certaines conditions de réciprocité, d'abaisser de 20% son tarif extérieur commun va également dans le bon sens.

Une nouvelle accélération dans la réduction des droits de douane, que les six pays maintiennent encore les uns vis-à-vis des autres, contribuerait également à réduire les tensions inflationnistes dans les pays où celles-ci sont les plus fortes. Ces pays pourraient peut-être aller plus loin que les autres, l'article 15 du Traité de Rome les autorisant et même les invitant à le faire.

Une politique libérale à l'égard des pays tiers, qui aiderait la Communauté dans sa lutte pour le maintien de son équilibre interne, aurait également pour effet de contribuer au maintien de l'équilibre monétaire mondial et notamment d'aider les deux autres grandes forces économiques du monde libre, les États-Unis et l'Angleterre dans leurs efforts pour consolider leur balance des paiements.

Mais la tâche la plus importante est d'accroître aussi rapidement que possible la capacité de production de notre Communauté. Si, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'obstacle principal est la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, un effort majeur est nécessaire pour le surmonter, consistant en une politique active de formation professionnelle. Je sais que c'est là une des préoccupations principales de mon collègue M. Levi-Sandri. Il importe qu'il soit soutenu vigoureusement dans ses projets.

Mais la situation de pénurie tend à s'étendre rapidement, dans les grands centres industriels, de la main-d'oeuvre qualifiée à l'ensemble de la main-d'oeuvre. C'est ici qu'apparaît avec évidence le lien étroit qui existe entre une politique conjoncturelle appropriée et une politique régionale active. Il existe encore dans les régions périphériques de la Communauté une main-d'oeuvre nombreuse, intelligente

et habile, qui n'est pas employée ou l'est insuffisamment, par suite de l'absence d'entreprises industrielles à proximité, et de la répugnance naturelle de beaucoup à quitter les lieux avec lesquels ils sont familiers et où ils ont toujours vécu.

J'ai déjà eu l'occasion de dire, à la Conférence sur les Economies Régionales, que la Commission avait organisée à Bruxelles au début de décembre dernier, que l'expansion globale continue et rapide de l'économie européenne ne pourrait être maintenue sans une politique régionale vigoureuse.

Les taux élevés d'accroissement de la production, auxquels les dernières années nous ont habitués, risquent de faiblir à défaut d'une telle politique. La productivité de la main-d'oeuvre, déjà occupée dans les grands centres industriels et particulièrement dans les industries modernes de pointe, continuera à croître, du fait des investissements nouveaux, mais plus lentement. Les possibilités de rationalisation et de mécanisation ne sont pas infinies, bien que la marge en Europe soit encore considérable. Le rythme du progrès, comme le montre l'exemple des Etats-Unis, tendra à se réduire.

Pour que la productivité moyenne, et donc la production, continue à croître au rythme désirable, il faut qu'augmente de plus en plus vite celle des populations qui sont restées en marge de l'expansion industrielle ou n'y ont participé qu'imparfaitement. Il faudra aussi que s'élève rapidement la productivité des populations qui continueront à cultiver la terre; l'expérience montre que la productivité et le niveau de vie des agriculteurs s'élève en même temps que progresse l'industrialisation.

Bien que les effets d'une politique régionale soient nécessairement lents, elle peut, si elle est conduite activement, apporter chaque année une contribution sensible au développement de la capacité économique de la Communauté.

.../...

Quels que soient les efforts que nous fassions pour accroître nos possibilités de production et augmenter nos importations, il est certain qu'une tension persistera sur le marché du travail, et la chose en soi n'est pas anormale pourvu qu'elle reste dans les limites raisonnables, car elle exprime simplement le fait que nous nous efforçons à chaque moment d'utiliser au maximum nos capacités de production.

Mais cette politique tendant à un plein emploi de nos ressources aussi constant qu'humainement possible, doit être accompagnée d'un effort ininterrompu pour empêcher les prix de monter et pour protéger les groupes sociaux dont les revenus sont relativement fixes.

Énoncer le problème, ce n'est pas, je le sais, donner la réponse, Le remède aux mouvements inflationnistes qui ont une cause dans une hausse du coût de production, est incertain. Notre sentiment est qu'il ne faut pas le chercher, à l'heure présente, dans une politique monétaire et financière restrictive. Celle-ci n'aura de justification que si la demande devenait excessive, c'est-à-dire si elle prenait une telle ampleur qu'elle ne pourrait en aucun cas, être satisfaite par l'appareil de production existant et par les importations possibles. Dans ce cas, il deviendrait incontestablement nécessaire de ralentir l'accroissement de la demande. Mais appliquée maintenant, une telle politique aurait pour effet de renforcer l'excédent de la balance des paiements de la Communauté et, ainsi, d'aggraver le déséquilibre des paiements sur le plan mondial. Elle pourrait, en outre, renforcer la tendance au ralentissement de la demande dans certains secteurs importants et précipiter un renversement de la conjoncture.

Mais il reste que, bien que la demande globale ne soit pas en général excessive, le coût du travail par unité produite et les prix industriels tendent à monter rapidement dans plusieurs pays.

Le remède pourrait consister à limiter les hausses de salaires réels à l'accroissement de la productivité. Mais, outre qu'il ne peut s'agir là, dans une économie comme la nôtre et en l'absence d'un accord et de la coopération des syndicats ouvriers, que d'une directive

aux conséquences limitées, l'objectif lui-même impliquerait, si des corrections de diverses natures, par exemple des corrections fiscales, n'intervenaient pas, une stabilisation du partage du revenu global entre les différentes catégories sociales participant activement à la production industrielle.

Il ne m'appartient pas de me prononcer ici sur ce que doit être dans ce domaine la politique des États membres, mais il apparaît avec une évidence croissante que, pour arrêter ou limiter "l'inflation rampante" dont nous souffrons, une politique concertée des revenus est nécessaire, l'État et les partenaires sociaux se mettant d'accord sur les hausses possibles de salaires, compte-tenu des prévisions concernant l'évolution générale de l'économie et celle des autres catégories de revenus.

Même s'il n'était pas possible de donner à de telles conclusions plus qu'une valeur indicative, leur importance serait néanmoins grande par l'influence qu'elles exerceraient sur le comportement des différents groupes sociaux et des administrations publiques.

Un pays de la Communauté, les Pays-Bas, s'est engagé dans cette voie depuis longtemps, allant d'ailleurs plus loin qu'il n'est suggéré ici pour la Communauté, dans la direction d'une politique ordonnée des prix et des salaires et s'efforçant constamment de perfectionner ces méthodes pour maintenir simultanément le plein emploi et la stabilité des prix. Nous suivons ses efforts avec le plus grand intérêt et nous avons demandé au Comité de Politique Conjoncturelle de les étudier de très près.

Pour terminer, je veux simplement répéter, Monsieur le Président, que les perspectives économiques pour les prochains mois sont bonnes et que la production de la CEE continue à se développer d'une façon satisfaisante, nous donnant ainsi un délai supplémentaire pour que, par la réflexion et l'action, nous nous préparions aux adaptations de toutes natures que l'avenir exigera sans aucun doute de nous./.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

Strasbourg, le 22 janvier 1962

IP(62)14

Embarzo jusqu'au lundi
22 janvier à 19 hres.

INFORMATION A LA PRESSE

Résumé du discours prononcé par M. Robert MARJOLIN sur
"La situation économique de la Communauté Economique
Européenne au cours de l'année 1961 et les perspectives
pour 1962"

Monsieur MARJOLIN a tout d'abord retracé l'évolution économique de la Communauté durant l'année 1961. Marquée par un ralentissement de l'expansion et la persistance de situations difficiles dans certaines industries de la Communauté, l'année 1961 n'en a pas moins vu le produit réel brut de la Communauté augmenter de 5 % et la production industrielle de 6%. L'Italie a continué à progresser le plus rapidement quoiqu'à un rythme moindre qu'en 1960 (+ 7 % pour le produit national brut), les Pays-Bas progressant le plus faiblement (+ 2,5%). Ce ralentissement de la croissance économique de la Communauté a été imputable principalement à l'épuisement des réserves de croissance et, en particulier, à la pénurie persistante de main-d'oeuvre.

Abordant ensuite les perspectives pour 1962, M. MARJOLIN a déclaré que, compte tenu de l'expansion plus modérée de certains éléments de la demande et de la persistance de limitations physiques à l'accroissement de la production dans certains pays et dans certains secteurs, il était possible de conclure que, pendant le premier semestre de 1962, la

.../...

production industrielle de la Communauté continuera de s'accroître, mais à un rythme ralenti. Au milieu de l'année 1962, l'activité de l'industrie communautaire se situera probablement à un niveau supérieur de 1,5 à 2 % à celui atteint à la fin de 1961.

Pour ce qui est de la deuxième moitié de l'année, l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons encore à l'heure actuelle de la plupart des chiffres relatifs au dernier trimestre 1961, comme l'incertitude devant laquelle nous sommes vis-à-vis du comportement des entrepreneurs au sein de la Communauté, vis-à-vis également du développement de l'économie américaine dont la reprise est un facteur important pour la conjoncture actuelle de la Communauté, ne permettent pas d'aboutir à des conclusions présentant un degré suffisamment élevé de probabilité.

Compte tenu de l'accroissement de la population active, de l'extension des capacités de production et des mesures de rationalisation, qui augmenteront les possibilités de production, compte tenu également des facteurs d'accroissement de la demande, tels que la reprise de l'économie américaine et la progression dans la Communauté de la consommation privée et des dépenses publiques, un accroissement de la production industrielle de la Communauté de 5 à 6 % et de la production globale brute de 4 à 5 % apparaît comme une prévision optimiste sans doute, mais réalisable pour l'ensemble de l'année 1962.

Passant rapidement en revue les perspectives pour les différents pays, l'orateur note, en particulier, que l'un des problèmes importants de la politique conjoncturelle en 1962 sera d'atténuer en France les hausses de prix déjà particulièrement nettes au second semestre 1961. Dans ce pays, l'offre intérieure s'adaptera plus difficilement à l'expansion prévisible de la demande globale en raison principalement de l'aggravation de la pénurie de main-d'oeuvre. Il apparaît opportun de surveiller attentivement l'évolution du crédit.

S'employant ensuite à définir quelle devra être la politique conjoncturelle de la Communauté en 1962, M. MARJOLIN note que deux écueils sont à éviter, un fléchissement trop marqué de l'augmentation de la production et l'accentuation du mouvement de hausse des prix.

L'orateur indique que la Commission est sur le point d'aboutir à un accord, avec les différents organismes nationaux compétents, qui lui permettra de mener par leur intermédiaire des enquêtes trimestrielles de conjoncture auprès des chefs d'entreprises des six pays et d'établir ainsi un diagnostic rapide de la situation conjoncturelle. La Commission a également obtenu l'accord des six gouvernements pour que soient établis à l'automne de chaque année, dans les pays où la pratique n'existe pas déjà, des budgets économiques prévisionnels pour l'année suivante et pour que, dans toute la mesure du possible, ces budgets soient présentés d'une façon uniforme.

Sans qu'il y ait lieu de prévoir une récession de l'économie européenne, M. MARJOLIN insiste sur la nécessité de préparer des instruments appropriés de politique de conjoncture destinés à combattre l'arrêt ou l'insuffisance de la croissance économique, toujours possible dans une économie libre. La situation financière externe très forte de la Communauté lui permet une action rapide et efficace dans ce domaine.

L'accentuation du mouvement de hausse des prix est imputable principalement à la pénurie de main-d'oeuvre. Cette tendance doit être atténuée par une ouverture plus large des marchés communautaires aux produits du monde extérieur. Mais l'équilibre interne ne pourra être atteint que par une politique systématique de formation professionnelle et une politique régionale active qui, seules, pourront permettre à la production de maintenir un rythme rapide de croissance.

En terminant, M. MARJOLIN a souligné que cette politique tendant à un plein emploi doit être accompagnée d'un effort continue pour

empêcher les prix de monter. Cet effort ne paraît pas, à l'heure présente, devoir être cherché dans une politique monétaire et financière restrictive mais bien plutôt dans une politique concertée des revenus, l'État et les partenaires sociaux se mettant d'accord sur les hausses possibles de salaires, compte tenu des prévisions concernant l'évolution générale de l'économie et celle des autres catégories de revenus.